



Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



expositions, concerts, spectacles...

BEL ÉTÉ À EU !

JEUNESSE

Des murs pour faire pousser
des écocitoyens

Séjour à Paris pour les CM2

CADRE DE VIE

Une porte dans le mur
d'enceinte du château

Un hérisson dans mon jardin

PATRIMOINE

Le programme des journées
du patrimoine

Portes-ouvertes sur le site
archéologique BRIGA



ville-eu.fr



villedeu



villedeu76

Patrimoine(s)

Edito

Chères Eudoises, chers Eudois,

La Ville d'Eu se caractérise, nous le savons tous, par un patrimoine surdimensionné. Moins de 7 000 habitants et un total de 14 bâtiments ou lieux, classés ou inscrits, avec en plus un Hôtel-Dieu du XVIIème et une construction Louis XIII qui ne sont ni l'un ni l'autre, mais qu'on ne peut pour autant négliger. Sur ce total 6 appartiennent à des propriétaires privés.

Ce patrimoine dont nous sommes les dépositaires est une lourde charge, et ce ne sera que grâce à une politique volontariste que nous parviendrons à le maintenir en état. Les difficultés sont nombreuses, financières, et surtout un manque d'entretien régulier qui a entraîné des dégradations parfois de grande ampleur menaçant même la survie de certains bâtiments. On pensera à la « maison de l'instituteur » par exemple, ou bien à la partie Est de l'Hôtel-Dieu.

Depuis 2020 nous menons une politique de sauvegarde de cet héritage. Nous essayons de lancer des actions d'entretien régulier, seul moyen d'éviter les gros travaux trop coûteux, cauchemar des finances de notre ville. L'exemple de la collégiale est là pour en témoigner. Un entretien régulier de la toiture et des écoulements de eaux de pluie aurait, bien évidemment, évité la lourde facture de la remise en état de la charpente et de la couverture. C'est dans cette optique, qu'avec le soutien de la DRAC, la municipalité a missionné la réalisation d'un diagnostic sanitaire du château et de ses abords. Cela ne se voit pas au premier coup d'œil, mais il souffre de faiblesses qu'il faut réparer. Le diagnostic a pour but de donner une feuille de route pour, petit à petit, réaliser dans l'ordre des priorités, les travaux nécessaires à la consolidation du bâtiment et à la remise en état de ses décors. Travaux qui, ne nous le cachons pas, prendront, dans le meilleur des cas, entre 10 à 20 ans.

Mais sauvegarder n'est pas figer. Un patrimoine ne se conçoit que dans un projet plus large d'intégration dans la vie communale et surtout dans le présent. L'illustration de ce choix c'est le dojo dans l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire mêler le passé et le présent, associer un ancien hôpital et une activité sportive contemporaine, donner ainsi une nouvelle vie à un vieil édifice. C'est aussi montrer qu'un bâtiment ancien n'est pas obligatoirement destiné à abriter une activité culturelle et aussi permettre aux judokas de pratiquer leur activité dans un lieu au long passé.



© Sébastien Bourdin

Intégrer le patrimoine c'est aussi le faire participer aux évolutions de la ville. En ce moment une étude du devenir du centre-ville est en cours, justifiée par la récupération inattendue de l'ancien lycée et le déménagement programmé de l'hôpital. La question du devenir de ces deux espaces est un sujet qui demande une réflexion approfondie. Tout projet de transformation doit entrer dans un plan de dynamisation afin d'éviter ce que l'on a vu pendant près de 15 ans, à savoir le lycée à l'abandon en plein cœur du centre-ville. La réflexion est en cours. Bientôt des nouvelles !

On le voit, faire vivre notre ville, s'appuyer sur son riche patrimoine, préparer l'avenir, mener les 1 000 petites activités du présent, est une tâche de longue haleine. Ceux qui en sont les artisans ne doivent jamais oublier qu'un jour ils passeront le relais à d'autres, et que ce passage de témoin doit se faire dans les meilleures conditions possibles, dans l'intérêt de la ville et surtout de ses habitants.

Michel Barbier,
Maire de la ville d'Eu

Sommaire

- 3-4 Jeunesse
- 5-6 Cadre de vie
- 7-8 Citoyenneté
- 9-10 Sport
- 11-13 Patrimoine

- 14-17 Culture
- 18 Actualité
- 19 Tribunes d'expression libre
- 20 Les archives

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.
Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines, Techniques, Sport, Musée Louis-Philippe)

Impression : IC4 Dieppe - Gamaches

Tirage : 4.500 exemplaires.



Ecole Brocéliande

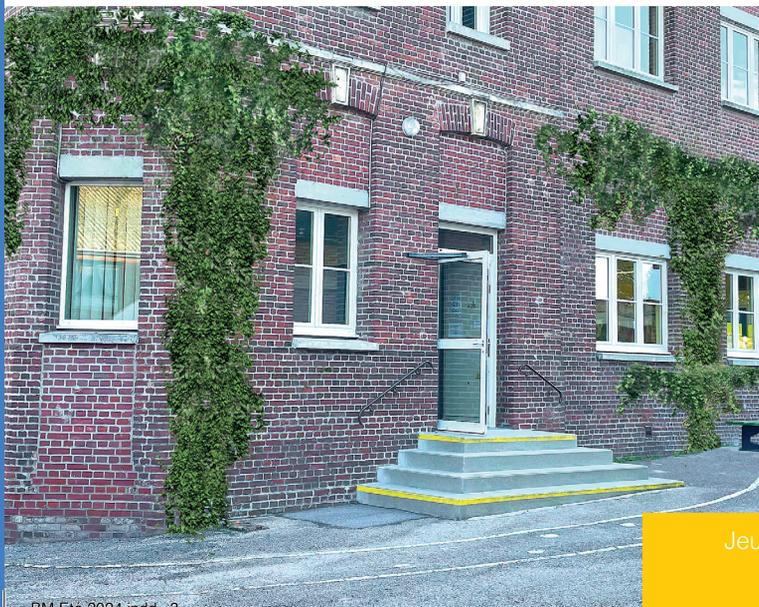
DES MURS POUR FAIRE POUSSER DES ÉCOCITOYENS !...

Trop de béton, trop de bitume ? Envie de colorer le cadre de l'école, de favoriser la biodiversité avec les élèves, l'équipe éducative, et de façon très générale l'ensemble des acteurs de l'établissement ? Avoir au quotidien un lieu où découvrir la nature ?

Autant de questions et d'envies auxquelles il est aisé de répondre en déminéralisant les cours d'écoles. Toutefois, si l'on adhère assez spontanément à l'idée, la portée des travaux à engager vient rapidement freiner les ardeurs. Des solutions permettent toutefois d'initier une démarche de renaturation des espaces extérieurs sans impacter lourdement et brusquement le fonctionnement de l'établissement, pour ne pas dire les habitudes des différents acteurs et usagers. Sans parler des aspects budgétaires... C'est ainsi qu'à l'école Brocéliande, l'idée a germé de raisonner, non pas horizontalement, en bouleversant totalement la cour, mais verticalement, en commençant par végétaliser les murs.

Dès les vacances d'hiver, bénéficiant d'une aide financière du rectorat (démarche « notre école, faisons-la ensemble »), les services techniques ont aménagé des empochements au pied des murs, pour offrir plus de pérennité au projet que de simples pots ou jardinières, en donnant aux plantes la possibilité de s'ancrer en pleine terre. Ceux-ci accueillent désormais plantes grimpantes, à baies, à fruits, mellifères, odorantes... Cette grande variété d'essences permet toutes sortes d'exploitations tout au long de l'année. Eveil scientifique, mathématiques, création artistique, expression écrite... la liste est longue des domaines qui trouveront dans le projet un support d'apprentissage ludique, en évolution constante au fil des saisons.

L'appropriation des surfaces verticales apparaît ainsi comme une façon d'initier la démarche de renaturation de la cour d'école. Et de fédérer les acteurs.



Passé cet phase d' éveil aux enjeux environnementaux », le projet demandera à s'étoffer :

- en se dotant de nouveaux outils de découverte et de sensibilisation à la biodiversité : nichoirs et mangeoires à oiseaux, hôtels à insectes, diversification des espèces à planter (mellifères, couvre-sol, ou tout simplement jolies...), création d'un verger, et bien d'autres encore ;
- en se développant dans l'espace, horizontalement cette fois ;
- sans oublier de se développer dans la durée (au sein de l'établissement et avec la possibilité de poursuivre au collège et au lycée).

un espace pour et avec les enfants...

La déminéralisation de la cour de récréation permet de réinventer cet espace en réinterrogeant en profondeur ses usages et en la concevant comme un outil d'apprentissage et de développement de compétences transversales. Mais attention de ne pas oublier que la cour reste aussi et surtout une aire de jeux. Et que les élèves en sont les principaux utilisateurs. C'est pourquoi une attention particulière sera portée à leurs idées, afin de concevoir le projet à leur image.

LE LYCÉE ANGUIER SUR LA PLUS HAUTE MARCHE DU PODIUM

Moment attendu par les établissements scolaires, le classement des lycées 2024 établi par Le Parisien a cette année classé le lycée Anguier en tête des lycées seinomarins.

Une belle première place que l'établissement eudois doit notamment à son taux de réussite au bac proche des 99%, au pourcentage de mentions obtenues et à un nombre particulièrement élevé de spécialités proposées.

Félicitations à Mme Perrat, proviseure, à toute l'équipe éducative, au personnel administratif et technique !



SÉJOUR À PARIS POUR LES ÉLÈVES DE CM2



Au terme de trois années d'investissement dans le domaine musical grâce à l'orchestre à l'école, les élèves de CM2 de l'école Brocéliande, accompagnés de leurs enseignants et de leurs professeurs de musique, ont été invités le 3 juin à Paris pour jouer dans les jardins du Luxembourg. Les deux orchestres cordes et vents se sont produits devant d'autres élèves musiciens et devant des parisiens. Anaïs Ledue, Sylvie et Emmanuel Borgne ont profité de ce déplacement pour faire découvrir la capitale à leurs élèves. Au programme : la grande galerie de l'évolution du muséum d'Histoire Naturelle, une croisière commentée sur la Seine, une visite de la Tour Eiffel et du musée d'Orsay.



SAVOIR ROULER À VÉLO



Comme ils le font chaque année, trois policiers municipaux, formés aux interventions sur la sécurité routière ont, durant le mois de mai, dispensé des cours pratiques et théoriques aux élèves de CM1 et de CM2 de l'école Brocéliande.

Cette mesure, mise en place par l'Education Nationale, consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La généralisation du dispositif permet aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans des conditions réelles de circulation.

Après avoir acquis les fondamentaux dans la cour de l'école et sur le city stade (équilibre, risques routiers, code de la route...), les jeunes cyclistes en CM2 se sont rendus jusqu'à Ponts-et-Marais pour une sortie éducative et ludique.

Conseil Municipal des jeunes

LA FIN D'UN ENGAGEMENT

Elles étaient parmi les premières à siéger au sein du premier conseil municipal des jeunes. En septembre prochain, à leur entrée en 5^{ème}, Valentine Vitaux et Cloé Bouchez abandonneront leur écharpe tricolore.

Pour marquer leur engagement, André Carpentier, président de la commission jeunesse et citoyenneté du CDMJSEA76, leur a remis le 20 juin 2024 une lettre de félicitations avec citation au Bulletin Officiel du ministère de l'Education Nationale. Un tee-shirt leur a également été offert par Claudine Briffard, première adjointe et Laurent Llopez, adjoint en charge de l'éducation et de la qualité de vie.



DÉSORMAIS, C'EST PORTE-OUVERTE TOUS LES JOURS !...

En travaux depuis plusieurs mois, la porte dans le mur d'enceinte du parc du château est enfin achevée.

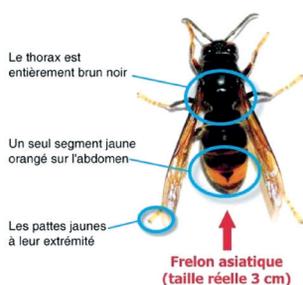
Pour rappel, cette réalisation est destinée à sécuriser autant que possible la liaison du Vert Bocage vers le quartier Sainte-Croix pour les piétons et les cyclistes.

L'accès direct au parc du Château, à l'extrémité sud-ouest de la propriété communale, permet désormais d'emprunter les allées boisées plutôt que les trottoirs ou la route. Bien sûr, les esprits chagrins diront que l'on ne sécurise que 200 m. Et c'est vrai...

Entre la porte qui vient d'être créée et le pavillon de Joinville, ce sont presque 300 m de cheminement qui restent à parcourir, 300 m particulièrement anxiogènes sur cet axe où des vitesses excessives sont régulièrement observées. C'est pourquoi différentes pistes de travail vont être étudiées avec les services du Département, gestionnaires de cet axe, afin de sécuriser la totalité de la liaison entre le centre-ville et le quartier Sainte-Croix pour les déplacements doux.



FRELONS ASIATIQUES : HALTE AU FEU !...



Vous avez été nombreux à profiter des pièges que la municipalité avait mis à votre disposition au début du printemps afin d'enrayer la prolifération du frelon asiatique sur notre territoire.

Nul doute que votre participation n'a pas été vaine : beaucoup d'entre-vous nous ont rapporté avoir capturé des reines fondatrices. Attention toutefois

à ne pas trop piéger ! Dans un contexte où la biodiversité est menacée et où le nombre d'insectes diminue drastiquement, tout l'enjeu consiste à limiter le risque de capturer d'autres insectes comme les papillons, les mouches ou d'autres hyménoptères. Il est donc fortement recommandé d'arrêter de piéger dès la fin du printemps, les reines fondatrices ne sortant alors plus du nid.

Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques sur la voie publique, contactez la mairie. Deux agents municipaux ont été formés et équipés pour les détruire.

En cas de découverte d'un nid chez vous, ne tentez pas de le détruire, même si celui-ci est de petite taille et facilement atteignable. Il n'est pas recommandé de s'approcher à moins de 5 mètres d'un nid de frelons. Plus la colonie qu'il renferme est grande, plus le risque de subir l'attaque d'un essaim d'ouvrières est important. **Appelez le 02 77 64 57 76.ou rendez vous sur le site www.frelonasiatique76.fr**

Travaux de rénovation

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Maçons, menuisiers, peintres, électriciens... L'ensemble des corps de métier des services techniques sont quotidiennement sollicités pour effectuer des travaux de réparation ou de rénovation.

Les bureaux de l'Etat Civil, situés au rez de chaussée de la mairie, viennent ainsi d'être remis à neuf pour améliorer les conditions d'accueil des usagers souhaitant faire un passeport ou renouveler leur carte nationale d'identité (CNI).

La couverture d'un des terrains de tennis vient également d'être changée pour améliorer les conditions de pratique des joueurs.

Des travaux de rénovation ont aussi été engagés au sein du camping municipal avant l'ouverture de saison.



En partenariat avec le Groupe Mammalogique Normand

PIQU'EN VILLE, UN HÉRISSON DANS MON JARDIN

Quelques mois après avoir signé une convention avec le Groupe Mammalogique Normand, la Ville d'Eu confirme sa volonté de protéger la petite faune terrestre en lui créant des passages à hérissons dans les jardins. Avis aux volontaires !

Il est le symbole des victimes collatérales du réchauffement climatique et de l'usage intensif des pesticides. Le hérisson, charmant petit animal de nos jardins, allié important des jardiniers, est en voie de disparition, voire d'extinction.

Pour le protéger et lui permettre de vivre en toute sérénité, la Ville d'Eu a décidé d'adhérer au programme « Piqu'en ville » mis en place par le Groupe Mammalogique Normand.

Lors d'une réunion d'information et de formation technique organisée le 24 mai à Eu, Nicolas Klatka et Jean-François Brehon, tous deux membres du GMN, ont donné à la vingtaine de participants présents quelques éléments clés sur la biologie du hérisson, la création du programme Piqu'en ville et sa mise en oeuvre.

un habitat de plusieurs hectares

Pour vivre, un hérisson a ainsi besoin de plusieurs dizaines d'hectares et parcourt, chaque nuit, entre 1 et 4 kilomètres pour trouver de la nourriture comme des chenilles, coléoptères, des lombrics ou encore des limaces. Quand les jardins sont clôturés, les hérissons migrent malheureusement sur les routes. « Avec les monocultures, l'utilisation intensive des pesticides et l'arrachage des haies, plusieurs études ont démontré que le hérisson disparaît en milieu rural mais que ses effectifs restent stables en ville » a précisé Nicolas Klatka. D'où l'idée de ce programme Piqu'en Ville né en 2021 à Caen. « Notre objectif est de mobiliser les collectivités et leurs habitants pour reconnecter les jardins et autres espaces verts afin de créer des autoroutes à hérissons ».



Lors des rendez-vous aux jardins, une vingtaine de personnes disposant d'un jardin ont fait part de leur envie de s'inscrire dans le programme. Membre local du GMN, François-Xavier Plaisant a rappelé qu'il s'agissait simplement de créer un petit passage de 15cm de diamètre dans un grillage ou un mur pour faciliter le passage du petit mammifère de jardin en jardin. Les volontaires pourront bénéficier d'une formation avec le Groupe, d'une valorisation de leur action avec un panneau et évidemment de moments de rencontre avec leurs voisins

Si vous êtes intéressé.e, contactez Laurent Cholet en mairie d'Eu au 02 35 86 44 00 ou par mail : laurent.cholet@ville-eu.fr

Travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement

LA RUE D'AUMALE FERMÉE POUR 2 MOIS

Pilotés par le Syndicat Mixte d'Assainissement Bresle Littoral (SMABL) et le SIUAEP de la Basse Bresle, des travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement vont nécessiter la fermeture totale de la rue d'Aumale pendant deux mois.

Destinés à changer les conduites et les branchements, ces travaux débuteront le 19 août 2024. Pour rejoindre la ville d'Eu, une déviation sera mise en place via la Départementale 1015, au niveau d'Incheville. La rue de Cayenne restera ouverte dans son sens de circulation.



PORTRAIT

Bénédicte DINGREVILLE

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



C'est une figure bien connue des administrés qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2024.

Embauchée sous le mandat de Jean Duhornay, Bénédicte Dingreville a connu cinq maires et exercé de multiples tâches administratives au sein de la mairie d'Eu. Entrée en 1986 dans la fonction publique territoriale, elle occupe d'abord ses fonctions au sein du CCAS. Après deux ans d'absence pour raisons familiales, elle reprend ses fonctions en 2001 au sein du service développement, puis à l'urbanisme, et enfin auprès des services « population et citoyenneté » et « ressources humaines ».

Membre active de l'Amicale du Personnel où elle continuera de participer à l'organisation de certaines manifestations, Bénédicte Dingreville souhaite consacrer sa retraite à ses petits-enfants mais aussi à la broderie, au crochet et au jardinage.

A l'occasion d'un pot de départ organisé le 12 juin, collègues et élus lui ont remis de nombreux cadeaux.

BIEN COMPRENDRE LEUR FONCTIONNEMENT



Après un décès, de nombreuses formalités administratives sont à accomplir. Lorsque le défunt ou sa famille fait le choix d'une inhumation au cimetière, l'acquisition d'une concession funéraire s'avère nécessaire, en l'absence de concession existante. Qu'est-ce qu'une concession funéraire ? Comment la renouveler ? Quelles sont vos obligations d'entretien ?

Une concession funéraire est une parcelle délimitée au sein d'un cimetière, concédée par la commune au contractant afin d'y permettre l'inhumation d'un ou plusieurs individus. L'achat est formalisé par un acte de concession, qui précise qui en sont les bénéficiaires et pour quelle durée. La concession funéraire désigne un terrain nu. L'acquéreur possède uniquement un droit d'usage pour y placer une sépulture (cet emplacement restant la propriété de la collectivité).

Le cimetière d'Eu compte 3178 concessions funéraires.

Le renouvellement de la concession

Lorsqu'une concession funéraire arrive à échéance, le concessionnaire ou ses ayants droit peuvent en demander le renouvellement auprès de la mairie. dans les 2 ans suivant l'échéance de la concession. Au-delà des 2 ans, la commune redevient propriétaire de l'emplacement et de tout ce qui s'y trouve. Elle procède à l'exhumation des restes mortuaires qui seront mis dans des reliquaires et déposés dans l'ossuaire du cimetière. Un registre de l'ossuaire est tenu par le gardien du cimetière.

La liste des concessions arrivant à échéance est affichée dans le cimetière d'Eu, à côté du local du gardien. Dans l'objectif de retrouver les ayants droit pour le renouvellement de la concession, la commune adresse des courriers et place une plaquette devant l'emplacement.

LE CONCESSIONNAIRE, LES AYANTS DROIT ONT OBLIGATION D'ENTRETIEN DE LA CONCESSION

S'il est constaté un défaut d'entretien :

1. La mairie adresse un courrier de rappel à l'obligation d'entretien et précise qu'en cas de manquement, la facture des travaux ou de l'entretien sera envoyé au concessionnaire ou aux ayants droit.
2. Si rien n'a été fait, la mairie envoie un courrier de mise en demeure aux ayants droit. Elle donne un délai pour que l'entretien ou les travaux soient réalisés. En cas de manquement, la facture des travaux ou de l'entretien leur sera adressée.
3. Si, passé ce délai, rien n'a été réalisé, la mairie saisit en référé le tribunal judiciaire pour l'autoriser à intervenir pour remettre en état la parcelle, l'autoriser à réaliser l'entretien ou la remise en état et lui accorder d'envoyer la facture au concessionnaire.

Les concessions en état d'abandon

La commune n'a aucun droit sur les concessions, ce sont les concessionnaires qui en sont responsables. La commune ne peut intervenir sur une concession qu'à partir du moment où il

y a une mise en danger et ne peut que mettre en sécurité cette concession. Mais en aucun cas effectuer des travaux sur celle-ci. La reprise de concession à l'état d'abandon est contraignante et rigoureuse.

Depuis la loi 3 DS du 22/02/2022, le délai de constat d'abandon (aspect indécent ou délabré) est de 1 an. La commune peut entamer une procédure de reprise si les conditions suivantes sont réunies :

- la concession a plus de 30 ans ;
- la dernière inhumation remonte à 10 ans au moins ;
- la famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession est informée ;
- la procédure est lancée uniquement pour constat d'état manifeste d'abandon d'entretien.

Les différentes étapes de la procédure réglementaire

1. Rechercher dans les archives communales un titre de concession ou se fonder sur différents indices.
2. Rechercher des descendants des propriétaires de la concession.
3. Le maire établit un acte de notoriété qu'il adresse aux ayants droit.
4. Affichage de la notification de constat d'abandon devant la concession.
5. A la date stipulée dans l'avis de notification de constat d'abandon de la concession, un premier constat est fait, sous surveillance de la police municipale et des ayants droit.
6. Dans les 8 jours suivant le constat : une notification est faite aux ayants droit avec mise en demeure de remise en état de la parcelle; affichage pendant un mois de l'extrait du constat d'abandon d'entretien. Le constat est affiché à trois reprises.
7. A l'issue de cette série d'affichages, s'il est constaté que la mousse a été enlevée, qu'une fleur a été déposée... la concession n'est plus en état d'abandon. Dans le cas contraire, un autre courrier de notification est adressé aux ayants droit leur fixant une date de constatation dans un mois.
8. Un nouveau constat sous surveillance est réalisé avec les mêmes types de mesures.
9. Dans les 8 jours suivant ce deuxième constat : notification est faite aux ayants droit de la poursuite de la procédure et mise en demeure de remise en état de la parcelle. Nouvel affichage pendant un mois de l'extrait du constat d'abandon d'entretien.
10. A l'issue de ce mois d'affichage, le Maire peut saisir le Conseil Municipal afin de délibérer sur la poursuite de la procédure.
11. Si le CM donne son accord, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise de la concession en état d'abandon.
12. Le Maire pourra faire démonter le monument après les deux mois de délai de contestation de l'acte administratif.

Correspondants défense

SENSIBILISER AU DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 2 mai 2024, la commune d'Eu avait l'honneur de recevoir une réunion des Correspondants Défense de l'arrondissement de Dieppe.



Grâce aux interventions du Lieutenant-Colonel Tissia de la Délégation Militaire Départementale 76 et de Mme Crouet, Directrice-adjointe de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre 76 (ONaCVG), la vingtaine de Correspondants présents ont pu découvrir ou consolider leur rôle et missions, c'est-à-dire principalement aider à la sensibilisation des jeunes à la Défense Nationale, promouvoir le travail de mémoires, accompagner et renseigner les structures militaires.

Si le Service National Universel a, entre autres, été évoqué, le rôle des Réserves a pu être rappelé, avec la présence du chef de Bataillon Noël pour la réserve opérationnelle, et de celle de Stéphane Clément pour la réserve citoyenne, une information sur le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) a aussi été donnée.

Une riche et productive réunion, avec une interaction très positive et porteuse de connaissances partagées et de découvertes !

PREMIÈRE CARTE D'ÉLECTEUR



C'est un moment démocratique et républicain qui a eu lieu le samedi 18 mai dans la salle du Carrosse de la mairie. Michel Barbier, maire, Claudine Briffard, Première adjointe, des élus du conseil municipal et des conseillers municipaux jeunes ont remis leurs cartes aux jeunes Eudoises et Eudois qui ont pu voter, pour la première fois, lors des élections européennes.



Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents ;
- diminue la population féline sauvage et les risques d'abandons ;
- protège la petite faune sauvage.

Commémoration du 8 mai

LA PRÉPARATION MARINE MILITAIRE PRÉSENTE

Le 8 mai 2024 avait lieu à Eu, comme dans toutes les communes de France la « Commémoration du 79^{ème} Anniversaire du 8 Mai 1945 ».

Durant les 4 étapes commémoratives (stèle Rue Clémenceau, Monument aux Morts, Pavillon Michelet et cours d'Honneur du château, avec les défilés entre chacune d'entre elles), la



population et les participants ont aussi eu la possibilité de découvrir la Préparation Marine Militaire qui nous a fait l'honneur de venir défiler et participer à nos cérémonies.

C'est une vingtaine de jeunes hommes et femmes, entre 16 et 21 ans, ainsi que leur encadrement, menée d'une main de maître et de fer par leur commandant, Thomas Berville qui a montré toute la rigueur et la discipline militaire lors des différentes phases des commémorations. L'occasion pour la population de redécouvrir des uniformes militaires « en ville ».

La Préparation Marine Militaire a pour objectif de favoriser le recrutement pour la Marine nationale, bien sûr, mais aussi de renouer le lien « Armée-Nation » et de créer un esprit de groupe pour des valeurs communes.

Accompagnés par un peloton de Jeunes sapeurs-Pompiers (JSP) et un peloton de Pompiers, toujours fidèles au poste, nos jeunes de « La Royale » ont arpenté les rues avec l'accompagnement musical parfait et rythmé de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Eu et ont scrupuleusement respecté les consignes lors des lectures, dépôts de gerbes (associations d'Anciens Combattants, FNDIRP, Légion d'Honneur, élus régionaux et communaux) et hymnes nationaux.

Anciens combattants, porte-drapeaux, élus et populations ne pouvaient être que satisfaits de cette présence et espèrent pouvoir la pérenniser. Remercions aussi les élèves de l'école Brocéliande et leur professeure pour leurs lectures, notamment celle du poème Liberté de Paul Eluard. La liberté retrouvée ce 8 mai 1945.

C'était en tout cas un bel hommage rendu à celles et ceux tombés pour la France lors de ce conflit, tombés sur les champs de bataille, mais aussi dans les camps d'internement ou dans le système concentrationnaire nazi, sous les coups des bombardements ou suite aux maladies, privations et mauvais traitements sous l'occupation. Respect et mémoire demeurent.

Identification des animaux de compagnie

Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est obligatoire depuis 2012 (art. L 212-10 du code rural). L'identification consiste en l'enregistrement de votre animal dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Elle peut être réalisée selon deux méthodes par des professionnels habilités :

- par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse ;
- par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur spécial.

L'identification doit être effectuée pour les chiens avant 4 mois et pour les chats avant l'âge de 7 mois.



Rugby club de la Vallée de la Bresle Villes-Sœurs LA PASSE DE TROIS !

La génération U16 (2008-09) du Rugby Club de la Bresle Villes-sœurs a encore frappé fort cette année, puisqu'elle vient de remporter en 3 ans 3 titres de Champions de Normandie Rugby à 10 Régionale 3. Ces jeunes « Verts et Noirs », en entente avec les jeunes du Rugby Club Union Sportive Forges-les-Eaux, malgré une saison compliquée marquée par quelques échecs mais avec la confiance de leurs éducateurs ont su se motiver et montrer que c'est dans l'adversité que se construit un groupe et une mentalité de fer. La seconde partie de saison leur a permis d'engranger des victoires et de se qualifier 1^{er} des clubs à 10 pour la phase finale qui s'est disputée le 20 avril 2024 à Evreux face à Granville, 1^{er} des clubs à 10 de la Normandie Ouest. Maîtrise et lucidité leur ont permis de frapper un grand coup en prenant le score dès le coup d'envoi et en maintenant leur avance jusqu'au bout (77-20). La remise du bouclier a permis aux joueurs de faire exploser leur joie, de même que pour les encadrants et les fidèles supporters.

L'Assemblée Générale du club le 7 juin a confirmé ces excellents résultats et montré la belle vitalité du club. De l'École de Rugby aux Séniors, le nombre de licenciés a augmenté cette saison, avec bien sûr un effet Coupe du Monde, mais aussi et surtout une implication des formateurs dans des séances découvertes offertes aux scolaires et aux centres aérés environnants. 3 nouvelles équipes vont aussi être créées à la rentrée 2024, une féminine, une de vétérans, et une équipe junior, disparue depuis l'effet COVID. Les séniors se voient renforcer par le retour d'un deuxième entraîneur, Thomas Nothias, qui avait déjà officié avec brio avec le club. Le Président, Laurent Monition a remercié avec chaleur la Municipalité d'Eu pour la subvention, le prêt des locaux et le prêt régulier de minibus qui permettent d'économiser sur le budget de ce petit club « au bout du bout » de la Ligue.

« **Tout seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin...** » Devise toujours d'actualité au Rugby Club de la Bresle Ville-sœurs !

LE NOUVEAU DOJO INAUGURÉ



L'inauguration du deuxième dojo a eu lieu le vendredi 15 mars en présence de la sénatrice Céline Brulin et du conseiller départemental, Laurent Jacques, mais aussi de plusieurs membres de la Fédération Française de Judo.

Conseiller technique National de France Judo, Sébastien Mansois a salué l'engagement du club et de la municipalité qui ont su profiter de 1000 Dojos, « ce programme phare et révolutionnaire de la FFJ porté par l'Etat, pour réaliser un nouveau lieu de vie. Cette 2eme salle va vous permettre de dynamiser les créneaux et de développer le sport santé ».

Première adjointe en charge du sport, Claudine Briffard s'est elle aussi réjouie de cette coopération qui a permis la création de ce nouveau dojo pour lequel 180 000 euros ont été investis. « Nous avons bénéficié de 80% de subventions, ce qui a permis de réduire la participation financière de la ville à 21 000 euros ».

La sénatrice Céline Brulin a conclu la cérémonie en rendant hommage à « tous ceux qui mouillent le maillot au quotidien » pour que le sport continue de créer du lien social.

FÊTE DU SPORT





SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024

10H-18H / STADE FRANCHET

NOMBREUSES ACTIVITÉS GRATUITES

Buvette et restauration sur place

06 80 16 82 13

ville-eu.fr

 villedeu

 villedeu76



ILS L'ONT FAIT !

Agencement intérieur
Electricité Plomberie

Carl. Courseaux

CUISINES • MEN

5015

76170

Frenay

02 35 38 38 35



La saison 2023-2024 du HBC EU restera dans les annales du club. Pour la première fois de sa longue histoire, le club enregistre trois montées chez les Seniors dont une en Nationale 3. L'exploit a eu lieu le 25 mai à Lillebonne où, portés par leurs fidèles supporters, les joueurs se sont imposés 34-24 et ont pu laisser exploser leur joie. « J'ai vu des larmes » raconte Aurélien Byhet, joueur cadre de l'équipe première. « C'est l'aboutissement pour tout un club et une immense satisfaction personnelle ». Une joie partagée par Yann Beaufour, co-président de l'HBC Eu. « Nous allons changer de dimension et il va falloir que nous soyons encore plus rigoureux, entraînés et déterminés ».

L'équipe B a quant à elle validé son ticket pour le championnat d'excellence et l'équipe C passe de la D3 en D2.

TRAITS ET PORTRAITS DES PRINCES D'ORLÉANS

Le Musée Louis-Philippe présente jusqu'au 22 septembre 2024, des objets issus des collections léguées par Madame Dominique Paoli.

Née en 1941 et décédée en septembre 2021, Madame Paoli était une journaliste, essayiste et historienne, spécialiste de la Maison d'Orléans à laquelle elle a consacré plusieurs ouvrages. Citons notamment, *Fortunes et infortunes des princes d'Orléans : 1848-1918* (2006), *Madame Adélaïde : sœur et égérie de Louis-Philippe* (2016) ou encore *Sophie-Charlotte, duchesse d'Alençon : au-delà du mythe* (1995).

Les dernières volontés de Madame Paoli indiquaient qu'elle souhaitait que la part de sa collection touchant à la famille d'Orléans arrive au Musée Louis-Philippe, avec une somme d'argent prévue pour l'entretien des collections léguées.

Ce legs, délivré initialement à la Fondation de France, comprend également une centaine de livres et des documents destinés à rejoindre la documentation du Musée Louis-Philippe.

Les collections léguées au musée reflètent cet intérêt pour la famille d'Orléans et ces travaux d'historienne. Que ce soit au travers de grands événements où les princes et princesse d'Orléans se sont illustrés ou d'œuvres plus intimistes, ces œuvres évoquent différentes branches de cette illustre famille aux 19^e et début du 20^e siècles. Louis-Philippe, son épouse Marie-Amélie, sa sœur Madame Adélaïde ou encore son petit-fils le comte de Paris, y côtoient Sophie-Charlotte en Bavière, duchesse d'Alençon, sœur de la célèbre Sissi et mariée à un petit-fils de Louis-Philippe, Henriette de Belgique et son époux le duc de Vendôme, François d'Orléans, prince de Joinville ou encore le duc d'Orléans, fils du comte de Paris, qui fut propriétaire du château d'Eu.

Miniatures, lithographies, photographies et objets vous invitent ainsi à découvrir ou redécouvrir des personnages familiers ou moins familiers si importants pour l'histoire du château d'Eu.



École française du 19^e siècle, d'après Léon Cogniet, Adélaïde d'Orléans, miniature sur ivoire



Informations pratiques

Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture de la billetterie à 11h30 et 17h30.

Le musée est fermé le mardi toute la journée et le vendredi matin.

Tél : 02 27 28 20 76 ou 02 35 04 10 14

Courriel : chateau-musee@ville-eu.fr



Jean Cossard (attribué à), d'après François Gérard, Louis-Philippe, miniature sur émail



Alfred Béguin, Sophie-Charlotte en Bavière, pastel sur papier

Site archéologique BRIGA

« AVENTUREZ-VOUS ! », UN AUTRE REGARD SUR NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Le dimanche 26 mai 2024, le site archéologique de Briga a accueilli la 15^e édition de l'évènement **Aventurez-vous**, organisé par le Département de Seine-Maritime, en partenariat avec l'ONF, la Communauté de Communes des Villes Sœurs, la ville d'Eu et la Fatra.

Plus de 600 personnes ont participé à cet évènement destiné à sensibiliser le public à la nature avec un programme d'animations particulièrement riche : atelier de sensibilisation à l'écosystème, fabrication d'hôtels à insectes, initiation à la sylvothérapie, visite du site de Briga, découverte de la forêt, jeux en bois, spectacle dans les arbres, atelier d'escalade, débardage avec des chevaux, chasse au trésor. Cette manifestation a permis de mettre en lumière le patrimoine naturel de la forêt d'Eu et le patrimoine archéologique de Briga.

PORTES-OUVERTES LES 20 ET 21 JUILLET

Les 20 et 21 juillet, l'association la **FATRA (Fédération des Archéologues du Talon et des Régions Avoisnantes)** organisera, en partenariat avec la ville d'Eu, les 17^e portes-ouvertes de Briga.

Au programme : visites du site archéologique par des guides passionnés, contes pour les enfants tout le week-end.

Le samedi soir sera plus festif avec des concerts à partir de 17h30 avec Peter Son et Commun accord ; à 21h45, séance de cinéma en plein air en partenariat avec le festival du film d'animation des Villes Sœurs.

Les organisateurs ont cette année choisi de diffuser **Cro-Man**. Durant la Préhistoire, quand les dinosaures et les mamouths parcouraient encore la terre, un homme des cavernes courageux, Doug, et son meilleur ami Hognob (Crochon en français) s'unissent pour sauver leur tribu d'un puissant ennemi.

Restauration sur place avec le foodtrucks Chez L'couz



i VISITES GUIDÉES

Des visites guidées du site archéologique sont organisées en juillet et en août, du lundi au samedi (sauf les jours fériés) à 14h.

Le prix de la visite a été fixé à 6 euros pour les adultes et à 3 euros pour les enfants de moins de 14 ans.

Tél. 09 63 43 26 81

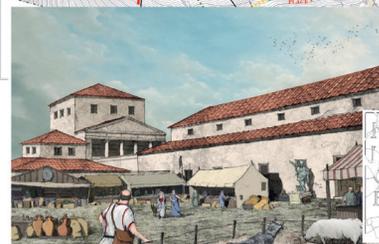
UN NOUVEL OUVRAGE SUR BRIGA

BRIGA / FATRA
1^{er} 2024

BRIGA

une ville côtière de l'espace maritime
des Bellovaques

Étienne Mantel et Stéphane Dubois (dir.)



Depuis le 25 juin 2024, vous pouvez vous procurer dans les deux librairies eudoises le nouvel ouvrage sur le site archéologique du Bois l'Abbé intitulé **BRIGA, une ville côtière de l'espace maritime des Bellovaques**. Ce livre de 172 pages, dirigé par Etienne Mantel et Stéphane Dubois, a été édité par l'association la Fatra avec le soutien financier de la ville d'Eu.

Très illustré et accessible au « grand public », cet ouvrage met en lumière les dernières recherches sur la ville antique, Briga.

Prix du livre : 25 euros

LE PATRIMOINE EUDOIS À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR

Les 41^{ème} Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024. A cette occasion, chaque site patrimonial de la ville sera ouvert au public de 10h à 18h (sauf exception) pour des visites gratuites, libres ou guidées. L'événement sera cette année marqué par la présentation des cloches de la Chapelle du Collège et par l'ouverture exceptionnelle de la chapelle du Saint-Sépulcre de la collégiale.

LE PROGRAMME

■ Château Musée Louis-Philippe

Exposition : Itinéraire d'une femme du château d'Eu : la Comtesse de Paris

Le dimanche, dans la salle du Carrosse, présentation de l'ouvrage du père Hervé Rabel, «Eu, un château dans l'art et dans l'histoire» en souscription, édité par les Amys du Vieil Eu et les Amis du musée Louis-Philippe.

■ Jardin à la Française du Château

Le vendredi 20 septembre, dans le cadre de l'opération «Levez les yeux», de 10h à 12h, atelier soins aux animaux; de 14h à 16h, balade à poney (2-6 ans) réservé aux scolaires, uniquement sur réservation.

Le dimanche, de 10h à 12h, équithérapie avec les résidents de l'EPHAD d'Eu ; entre 14h et 18h, balade équestre à poney, enfants de 2-6 ans uniquement sur réservation

Réservations : 06 70 54 18 95 / anthea.dieppois@gmail.com

■ Théâtre Municipal du Château

Visite libre et/ou commentée de la salle de spectacle et des coulisses

Exposition « Visages et paysages : un voyage imaginaire » dans le cadre du projet culturel de territoire « La Vallée du verre: une mémoire à travers les paroles et les visages » avec la compagnie Le K

Dimanche 10h-12h : concert des Heures Musicales de la Bresle par les musiciens stagiaires aux Ateliers de Musique Ancienne (flûtistes, violonistes, violoncellistes et clavecinistes)

■ Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent O'Toole

Samedi de 10h à 18h ; dimanche de 12h à 18h

Visite libre y compris la crypte

Dans le cadre du projet de restauration de la mise au tombeau, ouverture exceptionnelle de la chapelle du saint-Sépulcre, en partenariat avec la PHAVE visite commentée de cette œuvre du XVI^e siècle

■ Chapelle du Collège des Jésuites

Exposition photographique par le Photo Club Eudois

Présentation des cloches du monument

■ Chapelle Saint-Laurent

Samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

Visite commentée de l'intérieur de l'édifice par les bénévoles de la Paroisse Bresle et Yères

Visite libre de la chapelle

Itinéraire de Laurent O'Toole : la vie de Saint-Laurent O'Toole contée au travers des vitraux de la chapelle par les bénévoles de la Paroisse St-Michel d'Eu sur Bresle et Yères

Panorama remarquable sur l'embouche de la Bresle et les Trois Villes Sœurs

■ Agglomération antique de Briga

Visite guidée par la FATRA et l'équipe de la fouille programmée sur l'ensemble du site (monuments publics, quartiers d'habitat...)

Présentation de la nouvelle publication « Briga, une ville côtière de l'espace maritime des bellovaques

■ Hôtel-Dieu

Samedi de 10h à 11h30 et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

Découverte des fonds de la Bibliothèque Pour Tous et du Fonds de la bibliothèque René Delorère (fonds régional et historique)

Exposition proposée par les Archives communales de la ville d'Eu : 80^e anniversaire de la Libération de la ville 1^{er}-septembre 1944 - 1^{er} septembre 2024

Visite libre des extérieurs de l'ancien hospice du XVII^e siècle

FOCUS SUR...

Les cloches de la chapelle du collège des jésuites

L'étude sanitaire sur la chapelle du collège des Jésuites a permis d'aller explorer des endroits peu accessibles du monument, notamment à l'aide de drones. Parmi les désordres constatés, les dégradations du système campanaire sont apparus. Installées dans le clocher du monument, les pièces de bois sur lesquelles sont maintenues les cloches sont très endommagées par les intempéries, le temps et les insectes qui attaquent le bois. Leur maintien n'étant plus garanti, il a été préconisé, en concertation avec les services des monuments historiques, de les déposer. Dans l'attente des travaux de restauration, les cloches seront déposées dans la chapelle et seront visibles lors des journées du patrimoine.



La mise au tombeau

Lors des journées Européennes du Patrimoine, la chapelle du Saint Sépulcre de la collégiale, qui abrite la mise au tombeau, sera exceptionnellement ouverte. Fermée depuis 20 ans en raison de désordres structurels, le projet de restauration est lancé par la ville, en partenariat avec la PHAVE et la Fondation du Patrimoine. L'occasion de découvrir ou redécouvrir cet ensemble richement sculpté, dont l'intérêt est reconnu depuis le XVIII^e siècle, d'observer les désordres avant les travaux. La mise au tombeau constitue une œuvre ambitieuse, justement équilibrée entre architecture, peinture et sculpture. Elle est aussi l'une des rares en France à être restée dans son emplacement d'origine. Elle se distingue aussi par le nombre de personnages présents autour du Christ, 8 au lieu de 7, comme traditionnellement.



Grande exposition Été 2024

MARIE GOUSSÉ

Durant deux mois, l'artiste plasticienne Marie Goussé nous offre une promenade décalée à travers un univers 'uchronique'.

L'artiste est connue pour ses installations de grande envergure, pleines de poésie. Invitée par la commission culturelle de la ville d'Eu, Marie Goussé va présenter tout l'été plusieurs de ses œuvres dans le jardin du château et dans la cour du collège des Jésuites.

En parallèle, l'artiste présentera sculptures, installations et dessins dans la Chapelle du Collège des Jésuites, en une exposition solo, intitulée UCHRONIA.

Ce mot lié au néologisme « uchronie », désigne un « non-temps », un temps qui n'existe pas, ou une autre histoire fictive.

Les créations de l'artiste sont inspirées des difficultés que nous avons à appréhender la réalité de la fuite du temps et de ses métamorphoses perpétuelles.

A ces fins elle associe volontairement différentes techniques et des objets et matériaux ayant déjà vécu. Elle aime troubler le public avec des mobiles suspendus, des jeux de transparences, des miroitements, des reflets, des superpositions d'images, des mouvements de voiles, des formes incertaines... Pour la première fois elle réalise quelques pièces de verre, en collaboration avec le Musée du verre de Blangy.

*« Depuis presque trente ans, le travail de Marie Goussé explore la relation des figures magiques, éphémères, à l'espace et l'environnement... La nature, au sens large (végétale, animale, sauvage) est une composante de cette approche plastique qui mêle maîtrise et logique souterraine, et nous achemine à la façon des « contes » dans la prairie claire et obscure de l'imaginaire. Ses installations questionnent toujours de très près la frontière entre fiction et perception du réel, interrogeant la part de mystère, de séduction, d'audace des formes mises en scène selon les règles d'un rituel troublant et poétique... » **



La composition de l'ensemble ouvre un dialogue avec l'architecture de la Chapelle caractéristique du style jésuite, ici aux dominantes blanc-de-craie et rouge- brique. De toutes ces œuvres résonne une douce et énigmatique musique

Pour en savoir plus sur la pratique artistique de Marie Goussé explorez son site internet www.marie-gousse.com
Exposition à découvrir du 5 juillet au 1er septembre 2024 dans la Chapelle du Collège, dans le jardin du château et dans le jardin de l'ancien collège des Jésuites.

* 2022. Texte de Clémentine Feuillet. Commissaire et critique.



UN PROJET ARTISTIQUE AUTOUR DE LA MÉMOIRE OUVRIÈRE

Donner corps à la mémoire ouvrière : c'est le projet qui réunit depuis trois ans plusieurs partenaires autour du Théâtre du Château et de la compagnie le K.

Initié par le Théâtre municipal du Château d'Eu – Scène conventionnée d'intérêt national et la Compagnie Le K, le projet réunit quatre établissements scolaires : le Collège Louis Philippe d'Eu, co-porteur du projet qui a participé à sa genèse ; les écoles de Guerville et de Saint-Pierre en Val, le Lycée Anguier d'Eu (soit 241 élèves en totalité). Y participent également deux établissements de santé : le Centre Hospitalier d'Eu (l'EHPAD et l'Unité Alzheimer) et la Résidence autonomie Edmond Michelet (Eu).

Ce projet 2021-2025 prend appui sur l'identité industrielle de la Vallée de la Bresle, 1^{er} pôle mondial de flaconnage de luxe. Il invite à s'interroger, faire vivre, transmettre cette mémoire, organiser des temps de rencontres et de médiation, créer des formes artistiques multiples (créations plastiques, sonores, chorégraphiques, théâtrales,...) à partir de la matière collectée sur le territoire.

Les élèves procèdent à un travail de collectage auprès de leurs familles. Via des ateliers de pratique artistique, ils créent des formes vidéo, théâtrales, littéraires, chorégraphiques, sonores, plastiques, tandis que les anciens témoignent, écrivent des poésies, fabriquent des collages et des cartographies imaginaires. Ils sont encadrés à cette fin par six membres de la Compagnie Le K : Simon Falguières, auteur, metteur en scène, comédien ; trois comédiens, un créateur sonore, une photographe.

Ces travaux font l'objet annuellement d'une restitution intergénérationnelle et d'une exposition itinérante. Celles-ci ont eu lieu à la salle Michel Audiard le 30 mai. Ces mêmes travaux



vont nourrir l'écriture d'une pièce de théâtre participative par Simon Falguières, directeur artistique du K, une compagnie à la renommée nationale. Interprétée par des professionnels et par des habitants, elle tournera à 5 reprises à Eu, au Tréport, à Gamaches et à Blangy, et rassemblera une nouvelle fois élèves et anciens, sur scène pour certains d'être eux, ou dans le public, du 3 au 6 juillet 2025.

Si vous êtes intéressé.e pour participer au projet, vous pouvez contacter le Théâtre du Château par téléphone (02 35 50 20 97) ou par courriel : communication@theatreduchateau.fr

Les rendez-vous du jeudi

IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS

Pour la 18^{ème} année consécutive, la municipalité de Eu organise du 4 juillet au 29 août 2024 les rendez-vous musicaux du jeudi. L'ensemble des concerts (à l'exception du 11 juillet) se déroulera dans le jardin à la française du château à partir de 19h. Le rendez-vous proposé le jeudi 11 juillet sera co-organisé avec le Murmure du Son qui a eu carte blanche pour la programmation et donnera ainsi le coup d'envoi du festival de musiques actuelles organisé les 12 et 13 juillet sur la place Isabelle d'Orléans. Le prix d'entrée de chaque concert est fixé à 2 euros.

Comme l'année dernière, les spectateurs auront la possibilité de se faire rembourser leur billet (2 euros) en allant dîner dans l'un des restaurants eudois, partenaires de l'opération La Halle du Collège, La Gourmand'Eu, Le Tango, Le Bragance et Le Mareyna.

Les concerts

- 04 juillet** : Hervé Pottier (Chanson Françaises)
- 11 juillet** : Pré-ouverture du Murmure du Son sur la place Saint-Laurent O'Toole
- 18 juillet** : Manguito (Musique néo-tropical)
- 25 juillet** : Soultrip (Soul-Funk-Disco)
- 1^{er} août** : Uplow (Pop-rock-soul)
- 8 août** : Notes Blues - Denis Malterre (Chansons françaises, blues...)
- 14 août** : Les Petits Suisses (Variétés française et internationale, du Musette au Hip Hop)
- 22 août** : La bande à Gaston (Funny Funky Tribute Nino Ferrer)
- 29 août** : Darling Buds Of May (Blues Voodoo-Folk sombres-Gospel roots)



LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI ÉTÉ 2024

JARDIN DU CHÂTEAU
19H00
ENTRÉE 2€

4 JUILLET HERVÉ POTTIER CHANSONS FRANÇAISES	8 AOÛT NOTES BLUES CHANSONS FRANÇAISES, BLUES
18 JUILLET MANGUITO MUSIQUE NÉO-TROPICALE	14 AOÛT LES PETITS SUISSES DU MUSETTE AU HIP-HOP
25 JUILLET SOULTRIP SOUL FUNK DISCO	22 AOÛT LA BANDE À GASTON TRIBUTE NINO FERRER
1^{er} AOÛT UPLow POP ROCK SOUL	29 AOÛT DARLING BUDS OF MAY BLUES VOODOO, FOLK, GOSPEL

11 JUILLET
PLACE ST LAURENT O'TOOLE
AVEC
LE MURMURE DU SON
LATER | PVC
QUE DU TUBE
5€

VOTRE BILLET EST REMBOURSABLE DANS LES RESTAURANTS PARTENAIRES :
La Halle du Collège - Le Tango - La Gourmand'Eu
Le Bragance - Le Mareyna



LE MURMURE DU SON À GUICHETS FERMÉS

Comme en 2023, le 22^{ème} festival du Murmure du Son se jouera à guichets fermés les vendredi 12 et samedi 13 juillet 2024. Plusieurs artistes y sont attendus, parmi lesquels Olivia Ruiz, les Fatals Picards, Pierpoljak, Orange Blossom ou encore Fatoumata Diawara.

Mais le Murmure du Son, c'est aussi un festival off entièrement gratuit : la Rue des Murmures...

Plus d'infos sur : murmureduson.org

ZOOM SUR...

L'association PHOTOGRAF'EU



L'association Photograf'Eu a été créée en 2009. Elle a pour but de développer et de promouvoir la photographie.

Les membres font la promotion des événements locaux, tout au long de l'année, via leurs photos réalisées et publiées sur les réseaux sociaux. Elle participe aux manifestations culturelles de la ville d'Eu : (Association des Amy du vieil Eu, Normandie impressionniste, Exposition Lions Art, Orchestre d'Harmonie de la ville, Etc...). Elle assure la couverture photographique du Murmure du Son, de Effet.Mer et autres manifestations, via une accréditation officielle.

Photograf'Eu participe à des rencontres, échanges et synergies avec les autres clubs photos de la région. L'association participe avec succès à des concours régionaux et nationaux de la Fédération Photographique de France.

Cette année, Photograf'Eu a été classée à la première place des clubs normands, catégorie photos de nature et dans le premier tiers pour les autres catégories de photos (Noir & blanc et photos couleurs sur tirage papier).

Les membres publient également régulièrement des articles dans des revues spécialisées comme France Photographie, bi-mensuel national référent du domaine. Chaque automne, Photograf'Eu présente le fruit de son travail annuel dans la Chapelle du Collège. Vous pourrez rencontrer les membres qui exposent, notamment pendant les permanences des week-end du 28 sept. au 13 oct. 2024

Vous êtes passionné (e) de photographie, et vous souhaitez nous rejoindre ?

N'hésitez pas à nous contacter:

Contact : Fabrice Rivière, président / Tél : 06 01 44 26 45

Courriel : photografeu.president@gmail.com

AVANT L'OUVERTURE DE SES PORTES À 17H00
LE FESTIVAL LE MURMURE DU SON EMBRASE LA VILLE AVEC

LE FESTIVAL RUE DES MURMURES

VILLE D'EU - CENTRE VILLE

VENREDI 12 JUILLET **SAMEDI 13 JUILLET**

FANFARE LA VASHFOL
11H15 > 12H00 ET 15H15 > 16H00
DÉAMBULATION DANS LA VILLE

ASTONIA (ROCK)
14H15 > 15H15
SCÈNE CARPANORAMA
PLACE G. LE CONQUÉRANT

TAN2EM (FOLK)
16H00 > 17H00
SCÈNE CARPANORAMA
PLACE G. LE CONQUÉRANT

FANFARE LA VASHFOL
11H15 > 12H00 ET 13H30 > 14H15
DÉAMBULATION DANS LA VILLE

RADIO BYZANCE
12H00 > 13H00
FACE SPEED'E BEERS
BAS DE LA RUE DE L'ABBAYE
15H30 > 16H15
RUE PIETONNE

HORIZON (POP)
13H00 > 14H00
SCÈNE CARPANORAMA
PLACE G. LE CONQUÉRANT

TAN2EM (FOLK)
14H30 > 15H30
SCÈNE CARPANORAMA
PLACE G. LE CONQUÉRANT

GUINGUETTE DU MURMURE DU SON
14H00 > 14H45
PARKING ABBÉ LEGRIS

HARMONIE MUNICIPALE DE LA VILLE D'EU
15H15 > 16H15
PARKING ABBÉ LEGRIS

LES TONTONS FARCEURS (ROCK)
16H00 > 17H00
SCÈNE CARPANORAMA
PLACE G. LE CONQUÉRANT

VENREDI 12 & SAMEDI 13 JUILLET
14H00 > 17H00
SQUARE DES ANCIENS HOSPICES
LE MURMURE FAIT SON CIRQUE
AVEC DIABOLIK CIRCUS
STRUCTURES GONFLABLES DAVID
JEUX EN BOIS ET MODERNES
AVEC ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL
BUVETTE ASSOCIATIVE
CENTRE AÉRÉ LA HÉTRAIE

14H00 > 17H00
CAMPING FESTIVALIERS
PARC DU CHÂTEAU
JEUX DE SOCIÉTÉ MODERNES
AVEC VITANIM DÈS

14H00 > 17H00
CENTRE VILLE
CONTEST DE SKATEBOARD
GRAFFS, GRAFFS À LA CRAIE
MAQUILLAGE...

ET C'EST GRATUIT

OSTINATO pour le 80^{ème} anniversaire de la Libération

Pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Libération, le jeune orchestre de Cracovie donnera un concert à la collégiale le jeudi 5 septembre à 20h.

Depuis plus de 25 ans, l'association des Heures Musicales se mobilise pour accueillir les jeunes et talentueux musiciens de Cracovie. Ils sont une trentaine, de 14 à 17 ans, tous se destinant à une carrière de musiciens professionnels.

En septembre 2024, OSTINATO est invité à participer à quelques commémorations, notamment à Abbeville, libérée par la 1^{ère} Division Blindée polonaise sous les ordres du Général Stanulaw Maciej mais aussi à Paris sous le haut patronage de l'ambassadeur de Pologne. Le jeudi 5 Septembre 2024, l'orchestre donnera un concert exceptionnel à la Collégiale d'Eu.

Recherche familles d'accueil...

L'orchestre séjournera à Eu du 1^{er} Septembre (soir) au 8 Septembre (matin). Les transports sont assurés par bus. Chaque jour, le lieu de rendez-vous est fixé sur la place Isabelle d'Orléans pour rejoindre les lieux des concerts et des animations scolaires. Les familles d'accueil pourvoient à l'hébergement des jeunes musiciens, à leur repas et les accompagnent aux lieux de rendez-vous. Elles sont invitées aux concerts. Les Heures Musicales assurent autant que possible les repas dans les établissements scolaires du territoire et le co-voiturage.

Si vous souhaitez héberger un de ces jeunes musiciens, contactez les Heures Musicales en téléphonant au 06 30 49 44 29 ou encore en envoyant un mail à hmvb@me.com.



NOUVELLE FORMULE POUR CE RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE

Cette année le salon du livre a franchi une étape. Il s'agissait de lui donner de l'ampleur, à la fois temporelle – puisqu'il est passé de 1 jour à deux, voire trois avec les rencontres scolaires du vendredi – et littéraire – grâce à la présence d'auteurs reconnus nationalement voire internationalement, lauréats de prix prestigieux et édités par de grandes maisons d'édition.

Après le polar, invité d'honneur de l'édition 2023, c'est le roman graphique qui a été l'élément essentiel de la cuvée 2024, représenté par des auteurs comme, par exemple, Fromental, Cailleaux, Loustal, Mako, Pedrosa, Yslaire...

Remercions Patrick Raynal, écrivain et directeur de la Série Noire pendant de nombreuses années chez Gallimard, d'avoir œuvré comme conseiller artistique, et d'avoir ouvert pour nous son carnet d'adresses.



Patrick Raynal aux côtés de Michel Barbier, maire, et Béatrice Inzani, adjointe à la culture pour inaugurer la nouvelle formule du salon du livre.

quel bilan tirer de cet événement ?

Les auteurs ont énormément apprécié ce petit salon à taille humaine, où ils pouvaient rencontrer leurs lecteurs sans la foule qui caractérise les rendez-vous littéraires plus médiatisés. De la même façon, les lecteurs – dont des collectionneurs - se sont réjouis de pouvoir accéder facilement à leurs auteurs préférés et obtenir les dédicaces qu'ils étaient venus chercher.

Les scolaires ont eux aussi pu rencontrer les auteurs des textes qu'ils avaient découverts en amont avec leurs enseignants. De la maternelle au lycée, c'est en tout huit auteurs qui ont été venus échanger avec leurs jeunes lecteurs. Des élèves du collège Louis Philippe sont eux venus lire les textes qu'ils avaient écrits.



L'illustrateur Mako et l'écrivain Didier Daeninckx



Table ronde autour du roman graphique avec Christian Cailleaux, Bernard Yslaire, Jacques de Loustal et Jean-Luc Fromental

De nombreuses tables rondes et conférences ont rythmé ces deux journées consacrées au livre et à la lecture. Elles ont toutes rencontré leur public, réuni dans les deux espaces qui leur étaient dédiés. Animées par Gilles Cauchy et Arnaud Dujeancourt, elles ont parfois drainé un grand nombre de visiteurs et d'auteurs, vidant momentanément les allées et les stands. N'oublions pas les rencontres animées par des élèves de seconde (avec Hugo Lindenberg et Carole Martinez) : une belle expérience pour des adolescents !

Les ventes d'ouvrages ont progressé par rapport aux années précédentes, et les libraires ont ainsi vu leurs efforts récompensés. Cette belle manifestation nous donne envie de rééditer cette nouvelle formule, d'autant que Patrick Raynal est prêt à repartir avec nous, et semble d'ores et déjà avoir quelques pistes...

L'ACTUALITÉ CULTURELLE EN BREF

■ **Le feu d'artifice** célébrant la fête nationale sera tiré le jeudi 14 juillet à 23h dans le parc du château.

■ **La grande braderie des commerçants** aura lieu le samedi 20 juillet 2024 de 9h à 18h dans tout le centre-ville. La manifestation est également ouverte aux particuliers. La place Guillaume le Conquérant et les rues Paul Bignon, Charles Morin, de l'Abbaye et de la Poste seront interdites à la circulation et au stationnement. Infos et inscriptions au 06 52 43 23 33

■ A l'occasion des commémorations de la libération des Trois Villes Soeurs, le rassemblement « **les Soeurs Libérées** » aura lieu les **23, 24 et 25 août 2024**. Changement de lieu cette année. La manifestation prendra place rue de la Digue au Tréport.

■ **Les Archives communales** présentent, du **30 août au 30 octobre** à la **Bibliothèque Pour Tous**, une exposition pour célébrer le 80^e anniversaire de la Libération de la ville du 1^{er} septembre 1944. Des photographies issues du fond des archives communales relatent ce moment émouvant de la vie eudoise.

Ouverture : lundi de 14h30 à 16h ; mardi, mercredi et jeudi de 15h à 18h ; vendredi de 10h à 11h30 et de 17h à 19h ; samedi de 10h à 11h30

■ **La deuxième fête de la culture**, organisée par l'Office Municipal de la culture aura lieu le **samedi 21 septembre 2024, de 10h à 18h**, dans les anciennes selleries. Présentation des associations culturelles, animations diverses, buvette et restauration sur place.

Arbre de Noël des quartiers INSCRIVEZ VOS ENFANTS !

La municipalité de la ville d'Eu et les associations de quartiers préparent l'arbre de Noël qui aura lieu le dimanche 15 décembre 2024 à 14h à la Salle Michel Audiard. Afin de passer la commande des jouets dans les meilleurs délais, nous vous prions de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous.

COUPON REPONSE



Nom et Prénom des parents (en lettres capitales) :

Adresse :

Courriel (important pour transmettre les infos) :@.....

Quartiers : Mont-Vitôt / La Busine / le Champ de Mars / St Laurent / Centre-Ville / Parc St Croix

*Cocher la case correspondant à votre quartier

Nom et Prénom de(s) l'enfant(s) et date de naissance (Précisez le sexe : F ou G)

.....

*Coupon à retourner avant le 27 juillet, à M. Pascal DUBOIS – Service Animation – Mairie d'Eu. Pour des raisons d'organisation, les coupons réponses retournés après le 27 juillet ne seront pas pris en compte. Renseignements au : 02.35.86.44.00

CC des Villes Soeurs

Une nouvelle ligne de bus gratuite

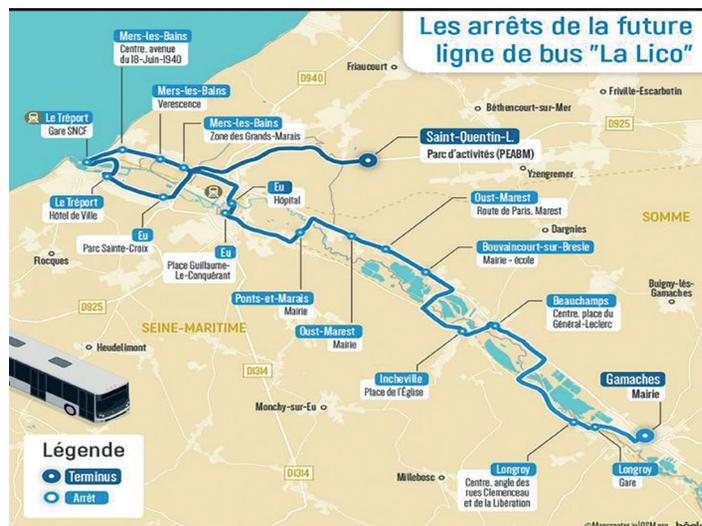
Lors du conseil communautaire du 13 juin 2024, Bruno Saintyves, Vice-président en charge des mobilités, a évoqué la nouvelle ligne de bus régulière et gratuite, baptisée « LaLICO » qui débutera le 1^{er} juillet prochain. Cette nouvelle ligne desservira 18 arrêts dans la Vallée de la Bresle et le littoral, en mettant l'accent sur les zones d'emplois, d'habitations, commerciales et les gares. Elle passera par Gamaches, Longroy, Beauchamps, Bouvaincourt-sur-Bresle, Oust Marest, Ponts-et-Marais, Eu, Mers-les-Bains, le Tréport et le parc d'activités à Saint-Quentin-Lamotte.

LaLICO fonctionnera sans réservation du lundi au vendredi (sauf jours fériés) avec :

- 4 départs depuis Gamaches : 6h30, 7h30, 17h00, 18h00.
- 4 départs depuis le parc d'activités à Saint-Quentin-Lamotte : 6h30, 7h30, 17h00, 18h00.

Cette nouvelle offre complète le service de Transport à la Demande, mis en place depuis juillet 2022 et modifié en mars dernier. Elle s'ajoute également aux lignes régionales existantes.

Toutes les informations sont disponibles sur la page internet de la CCVS : <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/transport-mobilite/la-lico/>



ETAT CIVIL

Naissances

BIENFAIT Raphaël le 06 mai
 CAGNARD Lya le 7 mai
 DEMOUCHY Flora le 18 mai
 GROGNET Léonie le 22 mars
 LESAGE HEUX Fantine le 16 mai
 MAILLARD Jean le 6 mars
 POIS Lina le 12 mai
 TRANCART Joseph le 03 avril

Décès

Ils nous ont quittés :

ALLAIRE Philippe le 14 avril
 AVRIL Ginette le 13 mars
 BERRIER Annie le 15 mai
 BERTIN Maurice le 21 avril
 BONNET Christian le 7 mars
 BOUFFAY Lionel le 22 avril
 BOULENGER Geneviève le 24 mai
 BUISSON Jean le 3 mars
 CAUCHOIS Colette le 1er mai
 COURVALET Léa le 25 mai
 DE MONTALENT Françoise le 14 avril
 DEBONNE Isabelle le 30 mai
 DESPREZ Jean le 31 mars
 DUBOIS Danny le 7 mars
 DUBOST Marie-Jeanne le 7 avril
 ENOUT Madeleine le 13 mai
 EVRARD Yves le 16 avril
 FLAMENT Denis le 19 mai
 FOULON Jean le 21 mai
 GAUCHER Jacqueline le 12 avril
 GUÉGAN Martial le 9 mars
 GUERARD Bernadette le 4 mars
 JOUIS René le 26 avril
 LACOSTE Odile le 5 avril
 LAMBARD Nicole le 27 avril
 LAVOINE Gisèle le 10 avril
 LEBARQUE Jean le 5 mai
 LECLERCQ Renée le 28 avril
 LEDUC Andrée le 10 mars
 LEFÈVRE André le 11 mars
 MARCINIACK Joël le 14 avril
 MERCIER Ghislaine le 15 avril
 MOUQUE Jean-Pierre le 6 mai
 NEJMAN Christine le 4 mars
 PALLIER Jacqueline le 10 mars
 PASTÉ Lucien le 13 mai
 POLET Michel le 20 mai
 QUENEHEN Josiane le 12 mai
 SIMONOT Katia le 28 mai
 TAGAUT Gilbert le 24 avril
 TESTERS Joséphine le 28 mars
 TIRSEL Yves le 9 avril
 VASSEUR Jacqueline le 15 mai
 WAYER Jean-Louis le 17 avril



Tribunes d'expression libre

LA VILLE ENSEMBLE

Le début d'année 2024 a été marqué par la concrétisation de nombreux projets comme en témoignent les pages de ce magazine.

Malgré un contexte budgétaire réduit, l'équipe municipale continue à œuvrer pour répondre à vos besoins, rendre notre ville plus attractive, offrir toujours plus de proximité avec nos établissements scolaires, soutenir le dynamisme de nos associations, préserver notre cadre de vie et son environnement.

Nous voulons remercier et féliciter pour leur engagement associatif les présidents, membres de bureau et bénévoles des associations communales qui œuvrent dans le domaine du social, du culturel, du loisir ou du sportif.

Ils sont des partenaires indispensables pour une municipalité et un vecteur du bien vivre ensemble.

C'est grâce à eux que se tisse le lien social, culturel et sportif entre tous les habitants, toutes générations confondues. La dynamique sur notre ville est assurée brillamment !

Deux événements sur notre ville montrent cet engagement associatif :

- le 2 juillet de nombreuses associations de l'OMS (Office municipal des sports) sont venues en soutien aux enseignants de l'école Brocéliande pour l'organisation de mini-olympiades pour tous les élèves de l'école primaire et grande section des maternelles ;

- les 11, 12 et 13 juillet c'est l'association du Murmure du Son qui donne toute son énergie pour animer notre belle ville avec son festival.

Et cerise sur le gâteau, la montée de notre club de handball en championnat national ! Loin d'être « endormie », la ville d'Eu rayonne de plus en plus !

AGIR POUR EU.X

Dans le dernier bulletin d'information municipal, Mr le Maire rappelait que tout le monde était concerné par les économies.

Or, dans la rubrique « faites ce que je dis, pas ce que je fais », dans la présentation du budget 2024 de la commune, les économies ne sont pas légion.

Pour équilibrer le budget, on continue à brader le patrimoine des Eudois : après la vente du bâtiment Gouet, des maisons des écoles, c'est maintenant l'ancien lycée avec le collège des Jésuites et un bâtiment sur la zone industrielle. On nous a pourtant assuré que c'était pour entretenir le patrimoine restant.

Or nous n'en voyons pas la couleur ! Au lieu de cela les manifestations culturelles s'enchaînent, avec plus ou moins de succès, pour un public restreint à des initiés dont la plupart ne sont pas Eudois mais rappelons que ces actions sont financées par les deniers publics !

La seule économie que la majorité municipale revendique, c'est sur le montant du prêt qui financera les futurs investissements dont le taux sera ajusté avec la vente de bien des Eudois.

Mais quand il n'y aura plus rien à vendre, quelle banque acceptera de nous prêter de l'argent ? La municipalité sera alors pieds et poings liés, asphyxiée financièrement et dans l'impossibilité d'investir.

Est-ce cet avenir que souhaitent nos concitoyens ?

BIEN VIVRE À EU

Juin 1940 – Juin 2024 : Des similitudes troublantes.

Fin 1939 les armes personnelles des Français sont réquisitionnées.

Fin 2023 le Gouvernement Macron impose aux Français de déposer à la gendarmerie leurs armes, fusils et carabines.

Après l'appel du 8 Juin 1940 sur Radio Londres du Général De Gaulle les Allemands n'apprécient pas que les Français soient informés de l'appel à la résistance et dès lors les soldats allemands réquisitionnent tous les appareils radio TSF dans les foyers français.

Depuis début 2024 le Président Macron, mécontent des critiques à son égard échangées entre Français, cherche les moyens de bloquer tous les réseaux sociaux pour bâillonner la parole des internautes.

En 1940 la France est occupée par l'armée allemande.

En 2024 le Président Macron se dit prêt à envoyer des troupes faire la guerre contre la Russie alors que toutes les familles françaises sont inquiètes de voir leurs enfants et petits enfants mourir pour l'Ukraine.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

La tribune ne nous est pas parvenue dans les délais impartis.

Du côté des archives...

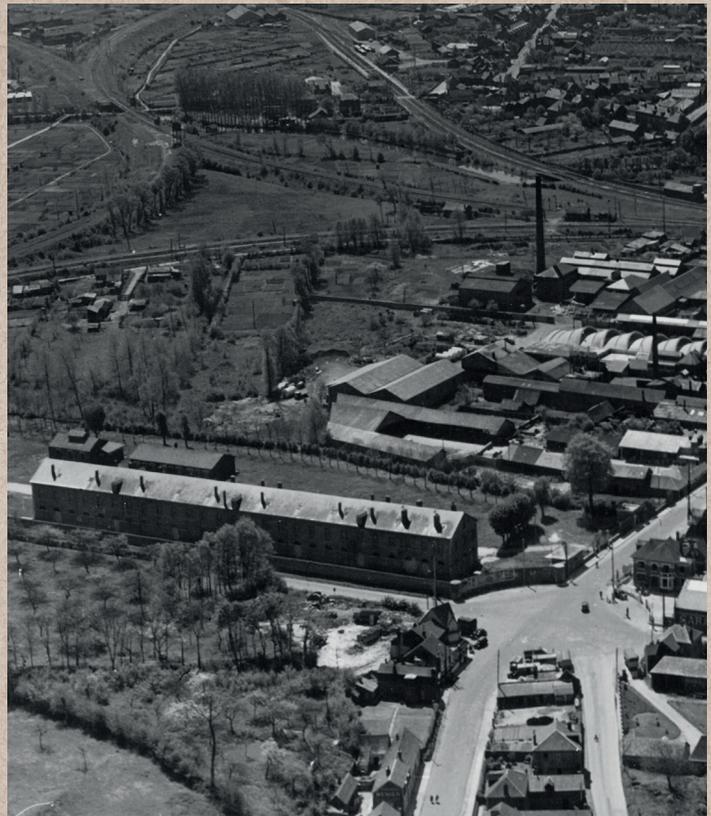
Dons

Les archives communales de la ville reçoivent régulièrement des dons de documents divers : ouvrages, photographies, tableaux, cartes postales anciennes, etc. Cela enrichit sensiblement les collections. Concernant les photographies notamment, les archives communales en possèdent très peu.



Aussi, celles reçues récemment sont-elles les bienvenues. Nous vous en présentons quatre parmi le lot déposé aux archives de la ville.

Si vous souhaitez vous aussi faire don de documents, ouvrages, photos, cartes postales anciennes, aux archives communales, vous pouvez les contacter à archives@ville-eu.fr ou au 02 35 86 44 00 (service archives)



Ces photographies représentent les reconstructions des villes d'Eu et du Tréport après la Seconde Guerre Mondiale (années 1950). D'autres photographies feront l'objet d'une exposition prochainement.

Merci à Madame Tabouillot, généreuse donatrice, qui a eu le réflexe de nous prévenir plutôt que de laisser perdre à tout jamais ces précieux documents provenant de l'héritage de sa maman !

